

Allocution pour la séance du Conseil communal du 9 décembre 2016

Monsieur le Président du Conseil communal, chères Collègues Municipales et Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Nous voici arrivés au terme de cette année 2016, riche en émotions et source de satisfactions.

Nous pouvons être heureux d'avoir le privilège d'habiter un pays, une région, un canton, et une commune où la qualité de vie est particulièrement élevée, eu égard aux drames qui secouent chaque jour de nombreuses contrées, qu'elles soient proches ou plus lointaines. Les guerres, les événements naturels majeurs, tout comme la folie terroriste nous sont épargnés. Cet état de fait nous permet d'envisager le futur avec une sérénité certaine.

Pour Ecublens, 2016 a surtout été l'année du renouvellement de nos Autorités. Tout comme la Municipalité, votre Conseil a désormais pris ses marques et je profite de cette tribune pour vous remercier de la grande confiance que vous nous témoignez par l'acceptation des différents préavis qui vous sont soumis.

Les actions politiques ne sont jamais l'oeuvre d'une seule personne ou autorité; elles découlent d'un partenariat réel entre celles et ceux qui ont choisi de consacrer leur temps au bien commun. Dans cet esprit, je souhaite que 2017 nous permette de réaliser ensemble les premiers projets qui nous tiennent à coeur. Ils sont nombreux et je m'abstiendrai de vous les citer ce soir.

Comme je vous l'ai déjà dit lors de la cérémonie d'installation de nos autorités, nous devons oeuvrer, en ayant toujours à l'esprit que seul un respect réciproque permet d'aller de l'avant dans la réalisation des projets liés aux nouveaux enjeux qui nous attendent ces prochaines années.

J'espère que le repas que nous partagerons à l'issue de cette séance, sera l'occasion d'échanges et de partage. Je souhaite que ce moment qui nous est offert fasse vivre cette volonté commune qui nous réunit, et que le dialogue mène à l'écoute et à la compréhension.

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre attention, mais je tiens encore une fois à vous remercier très sincèrement pour tout votre investissement. Mes collègues de la Municipalité, que je remercie également pour leur parfaite collaboration et confiance, et moi-même vous présentons, ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joie en famille et réussite professionnelle.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention.

Christian Maeder, Syndic

Discours de M. Aitor Ibarrola, Président du Conseil

Monsieur le Syndic,
 Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
 Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
 Monsieur le Boursier, Monsieur le Secrétaire municipal,
 Madame l'Huissière, Monsieur l'Huissier, Monsieur le Technicien, Mesdames et Messieurs,

Nous arrivons en fin d'année, et c'est l'heure de faire le bilan. Un bilan conséquent, bien plus que ce que je ne l'aurais imaginé dans un premier temps. Tenez, depuis que ce Conseil a été officiellement installé par notre Préfète le 27 juin 2016, nous avons eu à traiter:

- du remplacement de nos deux huissiers sortants;
- de la nomination de toutes les commissions permanentes et des délégués aux commissions intercommunales;
- d'un nouveau trottoir au chemin de la Chiésaz;
- de la réhabilitation d'un collecteur intercommunal;
- d'un postulat portant sur les heures d'ouverture de la déchetterie;
- des autorisations générales de dépenser, de statuer, de plaider, en matière de successions, etc.;
- du réaménagement routier de l'avenue du Tir-Fédéral;
- des indemnités des membres de notre Conseil;
- de la fixation du plafond d'endettement;
- d'une taxe pour financer l'éclairage public;
- d'un postulat transformé en interpellation portant sur une patinoire synthétique;
- d'une interpellation à propos d'un centre pour les requérants d'asile
- et enfin de budgets divers et variés encore ce soir, ainsi que d'une interpellation de dernière minute.

En plus de tous ces points, quelques votations sont également venues égayer certains dimanches de votre président et de votre bureau. Ainsi, les objets suivants ont été soumis au verdict des urnes:

- Initiative sur l'économie verte
- Initiative pour une AVS forte
- Loi sur le renseignement
- Initiative Sortir du Nucléaire

Mais laissons là cette liste à la Prévert, et passons à une activité de saison. C'est bientôt Noël, et j'aimerais vous raconter une belle histoire :

Il était une fois deux huissiers très vieux et très fatigués, qui avaient rendu de nombreux services à une petite commune dans un lointain canton, et qui voulaient goûter à un repos bien mérité. Tout le monde s'accordait à dire que c'était bien normal, mais comment allait-on faire sans leurs précieux conseils, sans leur présence indispensable, qui allait faire toutes les tâches qu'ils réalisaient ?

On se mit donc à la recherche de nouveaux huissiers, jeunes et fringants, pour permettre de réaliser le vœu de nos deux compères. Quel émerveillement lorsque, après de longues recherches dans la forêt du château de la Motte, un huissier fut découvert, encore tout tremblant sous une feuille de chêne. Restait à trouver le deuxième, et les recherches continuèrent, dans le pays de Branle Pantet. Dieu merci, la chance sourit à nouveau, et quelle ne fut pas notre surprise de découvrir non pas un, mais UNE huissière, cette fois du côté du chemin neuf. Une huissière toute fraîche, et toute intimidée elle aussi.

La frêle huissière et le jeune huissier fringant furent présentés, et les deux huissiers très vieux, très fatigués, et très sages leur expliquèrent tout ce qu'ils devaient savoir pour accomplir ce qui allait

désormais devenir leur mission, leur raison d'être, ce qui allait donner du sens à leur vie. Leur jeunesse et leur esprit vif leur permirent de bien comprendre toutes les tâches qu'ils devaient réaliser sans faillir, sous peine de voir la petite commune du canton très lointain s'engouffrer dans les abîmes des enfers administratifs.

Arrivés au terme de leur initiation, le Grand Merlin de la petite commune du canton si lointain demanda aux 75 sages du village, d'accorder leur confiance à nos deux petits nouveaux. Cela se passa une nuit de pleine lune, dans la grande hutte communale, au cours d'une cérémonie initiatique et mystérieuse. Nos deux huissiers furent placés devant les 75 sages du village. A cette occasion, on demanda aux 7 druides (parmi lesquels on comptait 3 druidesses) d'assister à ce rite de passage. Il faut savoir que ces druides étaient dotés de pouvoirs surnaturels: ils étaient capables de faire la pluie et le beau temps ... par exemple. De vrais magiciens, et ils utilisaient une baguette magique pour réaliser leurs prodiges: on appelait cette baguette magique "PRE A VISSÉ". Ils s'entendaient bien, ces 4 druides et ces 3 druidesses. Il y avait le SYN-druide: lui, c'était le chef des druides, qui s'occupait des domaines, des sous, et des esclaves qui travaillaient heureux pour le bonheur du village. Il y avait aussi le POL-druide, responsable de la sécurité des villageois et de dire qui porterait le seaux d'eau en cas d'incendie de huttes, l'URBA-druide, qui décidait de la densité des huttes dans le village, et le PROMOECO-druide, en charge d'attirer des vendeurs de poissons frais et des marchands de tapis pour la prospérité du village, mais aussi de réparer les chemins en piteux état. Trois touches féminines apportaient leur sensibilité et leur charme à cette équipe de choc: la SOCIA-druidesse, qui s'occupait des plus démunis et de faire garder les enfants car les parents étaient trop occupés à acheter du poisson et à vendre des tapis, la DURA-druidesse, responsable d'un développement qui dure, des fosses d'aisance et des rigoles, et enfin la druidesse CULT, qui était autorisée à communiquer avec les Dieux, avec les jeunes, et avec les barbares. Ils s'entendaient bien, mais parfois, ils se chamaillaient. Ça arrivait régulièrement, tous les 5 ans. Et là, c'était à qui aurait la plus grande..... Baguette magique ☺

Mais reprenons là où nous en étions restés, avec nos deux jeunes huissiers.

Le Grand Merlin prononça la formule magique, une formule qui se transmet de Grand Merlin en Vice Grand Merlin successivement, toutes les années lors du solstice d'été, du début jusqu'à la fin des temps. Cette formule est conservée sous la haute surveillance de la Fée de l'écriture. Cette créature, surnaturelle elle aussi, possède le pouvoir de comprendre du premier coup les 75 sages lorsqu'ils délibèrent sur des sujets importants, et de relater ensuite par écrit et sans se tromper tous les propos tenus. C'est incroyable et ça tient de la magie, et beaucoup se demandent comment elle peut faire pour réaliser un tel prodige. Une fois la formule prononcée, le Grand Merlin termina par ces mots: levez la main droite et dites "je le promets".

L'une d'abord, l'autre ensuite, prêtèrent ce serment sacré, et ils furent ainsi désignés officiellement huissière et huissier de la petite commune du lointain canton, sous les acclamations des 75 sages. Ils furent couverts de fleurs et d'honneurs.

Et c'est ainsi que, depuis ce jour si important, nos huissiers connaissent le bouton qui fait retentir le carillon au sommet du beffroi du village. Lorsqu'ils entendent cette douce mélodie, tous les sages du village, les druidesses et les druides, le Grand Merlin et tous ses Vices, la Fée de l'écriture et les compteurs de voix, toutes et tous dans le village sont comme possédés, et ils se dirigent sans discuter vers la grande hutte. On nomme ce phénomène "l'appel des cloches".

Profitez bien de ces instants précieux de joie en famille pour ces fêtes de fin d'année. Que vous souhaiter de mieux dans votre vie: la santé, dans vos affaires: la prospérité, et beaucoup d'amour tout au long de cette Nouvelle Année 2017.

Et maintenant, je vais me diriger à ma place pour le mot de la fin et clore officiellement cette dernière séance de l'année 2016.